

25.NOV 1987

SERVICE D'ACTION SOCIO-  
EDUCATIVE ET CULTURELLE

JLH/ED

005055

Réf. V/~~lettre CC/MAD~~ JUM 895  
du 18/11/87

Conseil des Communes et Régions  
d'Europe

Association Européenne des Collecti-  
vités Locales et Régionales

41, quai d'Orsay

75007 PARIS

A L'ATTENTION DE M. CASAGRANDE

Directeur du Service des Jumelages.

Objet : Candidature de la ville de Montbéliard  
au DRAPEAU D'HONNEUR du CONSEIL DE  
L'EUROPE.

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre lettre citée en référence, j'ai l'honneur  
de vous faire part de la candidature de la ville de Montbéliard à un  
DRAPEAU D'HONNEUR du CONSEIL DE L'EUROPE.

Compte tenu de la date de réception du dossier de candidature  
que vous avez bien voulu m'envoyer, il m'est impossible de vous l'adresser  
en retour dans le délai demandé (25 novembre 1987). Comme suite à un  
entretien téléphonique ce jour, avec votre assistante, ce dossier vous  
parviendra dans les prochains jours.

Vous remerciant de la bienveillante attention que vous  
porterez à la candidature de Montbéliard, veuillez agréer, Monsieur  
le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,

A. LANG.

03.DEC.1987

SERVICE D'ACTION SOCIO-  
EDUCATIVE ET CULTURELLE

JEH/ED

005221

Réf. Ma lettre du 25.11.87

Objet : Drapeau d'honneur du  
Conseil de l'Europe.

Conseil des Communes et Régions d'Europe  
Association Européenne des Collectivités  
Locales

41, Quai d'Orsay

75007 PARIS

A l'attention de M. CASAGRANNE

Directeur du Service des Jumelages

Monsieur le Directeur,

Comme suite à mon courrier du 25 novembre, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le dossier de candidature de la ville de Montbéliard en vue de l'obtention du drapeau d'honneur du Conseil de l'Europe.

Vous remerciant de la bienveillante attention que vous accorderez à celui-ci et restant à votre disposition pour toute information complémentaire, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,

A. LANG.

P.J. un dossier.



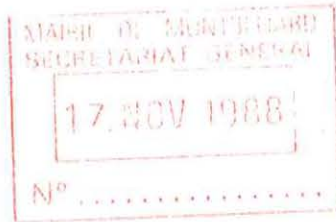
Rat der gemeinden und regionen europas  
Council of european municipalities and regions  
Conseil des communes et régions d'europe  
Συμβούλιο των Ευρωπαϊκών Δήμων και περιφερειών  
Consejo de municipios y regiones de europa  
Consiglio dei comuni e delle regioni d'europa  
Raad der europese gemeenten en regio's  
Conselho dos municipios e regioes da europa

→ m. Voisin 86  
et Hamelin  
pour suite à donner  
Lg  
28.11.88

CONSEIL DES COMMUNES ET RÉGIONS D'EUROPE

CC/PHIL JUM 897/88

Paris, le 24 Octobre 1988



Monsieur André LANG  
Maire de Montbéliard  
Hôtel de Ville

25200 MONTBELIARD

Objet: renouvellement de candidature à un  
**Drapeau d'Honneur du Conseil de l'Europe**

arrivé au  
SAC le 29.11.88

Monsieur le Maire et Cher Collègue,

En 1987, vous avez bien voulu nous faire parvenir votre dossier de candidature à un **Drapeau d'Honneur du Conseil de l'Europe**, afin que nous puissions appuyer votre demande auprès de la Commission de l'Aménagement du Territoire et des Pouvoirs locaux à Stasbourg.

Comme nous vous l'avions expliqué en son temps, il est très rare d'obtenir un Drapeau à la première demande et il est nécessaire de la renouveler deux (voire trois) fois de suite.

C'est pourquoi nous vous adressons ci-joint un nouveau dossier, ainsi qu'une fiche d'informations et de conseils pratiques, en vous demandant de bien vouloir nous retourner le plus rapidement possible votre demande. Nous la ferons suivre au Conseil de l'Europe avec une lettre d'accompagnement.

Dans cette attente et en vous remerciant à l'avance, je vous prie de croire, cher Collègue, à l'assurance de ma considération distinguée.

Claude CASAGRANDE  
Maire d'Etrechy  
Directeur du Service des Jumelages.



Rat der gemeinden und regionen europas  
Council of european municipalities and regions  
Conseil des communes et régions d'europe  
Συμβούλιο των Ευρωπαϊκών Δήμων και περιφερειών  
Consejo de municipios y regiones de europa  
Consiglio dei comuni e delle regioni d'europa  
Raad der europese gemeenten en regio's

CONSEIL DES COMMUNES ET RÉGIONS D'EUROPE

CC/MAD JUM 895



Paris, le 18 novembre 1988

Monsieur André LANG  
Maire de Montbéliard  
Hôtel de Ville  
25200 MONTBELIARD

86  
Municipalité  
du 20.11.88  
accord p. candidature

Objet : Candidature à un DRAPEAU d'HONNEUR  
du CONSEIL DE L'EUROPE

Monsieur le Maire,

Comme vous le savez, chaque année le CONSEIL DE L'EUROPE, par le canal de la Commission des Pouvoirs Locaux de l'Assemblée Consultative de Strasbourg, attribue un Prix de l'Europe à une commune dont les activités européennes ont été particulièrement remarquables, ainsi qu'un certain nombre de DRAPEAUX d'HONNEUR, remis officiellement aux communes choisies.

Connaissant la qualité de votre jumelage avec LUDWIGSBURG RFA et l'intérêt que les deux communes apportent à la cause européenne depuis plus de 35 années, c'est avec plaisir que nous appuierons votre dossier de candidature que vous trouverez ci-joint.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous adresser ce dossier le plus rapidement possible. Dès réception, nous le ferons parvenir à la Commission avec une lettre d'accompagnement.

Nous devons, cependant, appeler votre attention sur le fait que les règles de la Commission sont telles que l'on n'obtient que rarement un Drapeau d'Honneur à la première demande mais qu'il est nécessaire de renouveler sa candidature au moins une fois.

Dans l'attente de votre réponse et vous en remerciant à l'avance, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes sentiments très distingués.

Claude CASAGRANDE  
Directeur du Service des Jumelages

PJ

13.5.1983

SERVICE D'ACTION SOCIO-  
EDUCATIVE ET CULTURELLE

Conseil des Communes et Régions d'Europe  
Association Européenne des Collectivités  
Locales

JMH/EB

606753

41, quai d'Orsay

Dossier suivi par : M. HUMBERT

75008 PARIS

Réf. : CC/PHIL JUM 897/88

Objet : Drapeau d'honneur du Conseil de  
l'Europe.

A l'Attention de M. CASAGRANDE

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre courrier cité en référence et comme suite au dossier que je vous avais envoyé l'an passé, j'ai le plaisir de renouveler la candidature de la ville de Montbéliard à un Drapeau d'Honneur du Conseil de l'Europe.

A cet effet, je vous adresse ci-joint un nouveau dossier, enrichi d'une nouvelle initiative de la Ville pour 1988 et retenue par le Conseil de l'Europe : la création d'un circuit culturel transfrontalier.

Vous remerciant à l'avance du bienveillant appui que vous apporterez à la candidature de Montbéliard, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,

A. LANG.



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE

COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE  
ET DES POUVOIRS LOCAUX

Strasbourg, le 17 avril 1989

Référence à rappeler:

Monsieur le Maire,

Suite à mon télégramme du 12 avril 1989, j'ai l'honneur de vous confirmer que la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux de l'Assemblée parlementaire, réunie le 11 avril 1989, a décidé d'attribuer à votre commune le Drapeau d'honneur du Conseil de l'Europe.

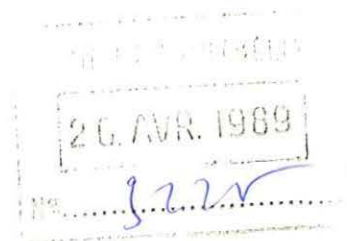
En ma qualité de Président de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux, je vous exprime à vous personnellement, à votre Conseil et à toute la population de votre commune, les compliments unanimes de la Commission pour l'action menée dans le sens de l'union et de la compréhension entre les peuples d'Europe.

Le règlement du Prix de l'Europe et du Drapeau d'Honneur, dont vous trouverez ci-joint un exemplaire, prévoit que le Drapeau d'Honneur est remis à la commune lauréate par un membre de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux ou un autre membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ou par un membre honoraire de celle-ci à l'occasion d'une cérémonie publique organisée par la commune.

Cette manifestation devrait avoir lieu au cours de l'année 1989 et être conçue dans la perspective de développer davantage l'intérêt de vos concitoyens pour l'idée européenne.

./.

Monsieur le Maire de Montbéliard  
Hôtel de Ville  
25300 MONTBELIARD



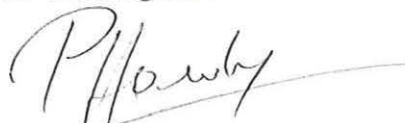
Quarante ans  
Conseil de l'Europe

Une documentation sur le Conseil de l'Europe et ses activités ainsi que le Drapeau d'Honneur vous seront adressés ultérieurement. Il est à noter que notre Organisation fête cette année son 40ème anniversaire (5 mai - Journée de l'Europe) et n'est pas à confondre avec le Parlement Européen (voir dépliant ci-joint).

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir contacter M. Aloïs Larcher ou Mlle Marie-Anne Menger, du secrétariat de la Commission, afin que la date de cette cérémonie puisse être arrêtée dans la mesure du possible, deux mois à l'avance. J'attire votre attention sur l'aide-mémoire ci-joint qui contient des suggestions pour une bonne préparation de la cérémonie.

Puis-je enfin vous prier de vous assurer que les communes avec lesquelles vous entretenez des liens de jumelage ou d'échanges sont informées du système du Prix de l'Europe. A cet égard, le Secrétaire de la Commission tient à leur disposition des exemplaires du Règlement du Prix de l'Europe.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, avec mes félicitations réitérées, l'assurance de ma considération distinguée.



Peter HARDY (M.P.)  
Président de la Commission

Annexes